

# LA COMMANDE PUBLIQUE REGLEMENTATION ET PRATIQUE



#### **PUBLIC**

- Elus communaux
- Agents et cadres territoriaux

Durée: 8 Heures

#### MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Éligibilité au droit individuel à la formation\*
- Inscription via le budget votre collectivité\*
- Inscription individuelle



## DISPOSITIF DE SUIVI ET RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Questionnaire d'identification des besoins
- Convocation
- Attestation de participation
- Évaluation de la formation à l'issue de la journée
- Évaluation de la formation à froid



### PRÉ-REOUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cette formation.

#### **ÉVALUATION:**



- À une pédagogie interactive
- Au traitement de cas pratiques en cours de formation
- À des exercices et auestionnaires en cours de formation
- À une évaluation à la suite de la formation



Accessibles aux personnes en situation de handicap.

# **OBJECTIFS**

Passer un marché public nécessite une bonne connaissance des règles applicables de la commande publique. Les normes législatives et réglementaires se succèdent

Les risques juridiques sont aussi nombreux que complexes, il convient de pouvoir les appréhender.

Nous vous proposons une formation complète pour faire le point sur les fondamentaux des marchés publics.

# A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- O Maitriser le cadre législatif et réglementaire de la commande publique
- O Préparer, passer et exécuter ses marchés publics en toute sécurité
- Respecter la procédure de sélection des candidats et le choix des offres

## PROGRAMME

Analyser le cadre normatif des marchés publics : généralités et évolutions récentes

- O Connaître les bases de la commande publique
- O Maîtriser les Marchés à Procédure Adaptée
- Organiser une procédure d'appel d'offres
- O Connaître les modalités des procédures négociées
- O Rédiger et publier l'avis d'appel public à la concurrence

## Appropriation des règles d'un marché public

- Sécuriser la rédaction de l'acte d'engagement
- O Identifier les différentes formes de marchés et leurs spécificités
- O Préparer les pièces contractuelles d'un marché public
- Rédiger le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Sécuriser la sélection des candidats
- Choisir l'offre économiquement la plus avantageuse
- O Notifier le marché au titulaire et informer les candidats évincés



## **NOUS CONTACTER:**

- Référente handicap :
  - E:refhandicap@ct-iftes.com
  - T: 09 77 19 76 04
- Référente pédagogique :
  - E: refpedagogie@ct-iftes.com
  - T: 07.87.28.52.88
- Référente logistique :
  - E: reflogistique@ct-iftes.com
  - T: 06.11.36.96.72

DATE DE MISE À JOUR : 07/03/2022

IFTES - 23 rue du Trou Grillon 91280 St Pierre du Perray <u>www.iftes.com</u> - <u>contact@ct-iftes.com</u>

N° de siret : 88439385100024

Numéro de déclaration d'activité: 11910890891

